



Délibération :
DE_2023_052

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice :
15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre , 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13

Pour :
13

Contre :

0

Abstentions :

0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés: Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés: Fabienne JUILLARD

Absents: Thomas FRAISSE

Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: COMMISSIONS COMMUNALES modification -

Monsieur le Maire rappelle que suite à la démission de Madame Claire SERRE, élue sur la liste « Ecoute et Action », Mme LOPES Blandine, élue sur cette même liste est appelé à la remplacer. Cette dernière ayant accepté, le tableau du conseil municipal étant mis à jour, il y a lieu de modifier certaines commissions comunales.

Mme LOPES Blandine intégrera la commission communication et la commission Cadre de Vie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce changement.

Le Maire,
Daniel CHEVALEYRE





Délibération :
DE_2023_053

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés: Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés: Fabienne JUILLARD

Absents: Thomas FRAISSE
Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: COMMISSION D'APPEL D'OFFRES -

Suite aux dernières élections municipales, par délibération du 14 Avril 2021 la commission d'appel d'offres avait été constituée.

Suite à la démission de Mme Claire SERRE qui été suppléante de ladite commission il est nécessaire de pourvoir à son remplacement par un élu de la même liste.

Il est proposé Gilles BLANQUET.

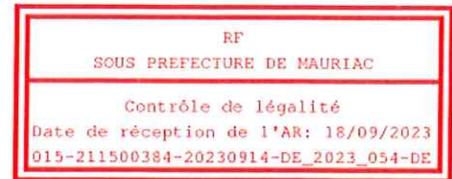
Il a été procédé au vote et le conseil municipal à l'unanimité a validé ce choix. La commission d'appel d'offres se compose donc de la manière suivante :

Membres titulaires : GOULESQUE René
MONCOURIER Martine
WESPISSE Patrick

Membres suppléants : LACOUR Bernard
BLANQUET Gilles
FONTY Thierry

Le Maire,
Daniel CHEVALEYRE





Délibération :
DE_2023_054

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés: Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés: Fabienne JUILLARD

Absents: Thomas FRAISSE
Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Approbation du PV du CM du 29 juin 2023 (1ère partie) -

M. le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 Juin 2023.

Le vote sera effectué en 2 temps, Monsieur le Maire ayant prononcé une interruption de séance à 20h40.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la 1ère partie. La partie restante fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (*Mme LOPES Blandine, nouvellement installée ne prend pas part au vote*) à l'unanimité :

- Approuve la 1ère partie du procès verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2023.

Le Maire,
Daniel CHEVALEYRE





Délibération :
DE_2023_055

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Martine MONCOURIER

Représentés : Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés : Fabienne JUILLARD

Absents : Thomas FRAISSE
Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Approbation du PV du CM du 29 juin 2023 (2ème partie) -

M. le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 Juin 2023.

Le vote de la 1ère partie ayant été effectué, il y a lieu de procéder à l'approbation du procès verbal de la 2ème partie correspondant à la reprise de la séance à compter de 21 heures 20.

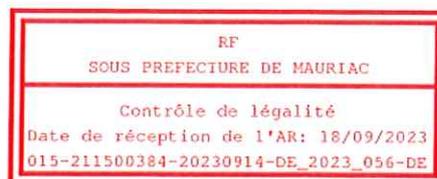
Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la dernière partie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (*Mme LOPES Blandine, nouvellement installée ne prend pas part au vote*) à l'unanimité :

- Approuve la 2ème partie du procès verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2023.

Le Maire,
Daniel CHEVALEYRE





Délibération :
DE_2023_056

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre , 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés: Stéphanic GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés: Fabienne JUILLARD

Absents: Thomas FRAISSE

Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: VOIRIE 2023 Lancement procédure -

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le dossier du programme de voirie 2023 concernant l'aménagement des voies communales.

Le programme concerne une partie des voiries communales suivantes :

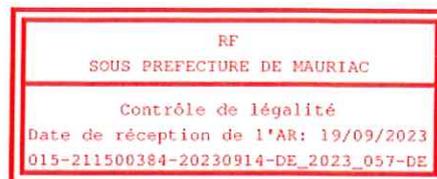
Puy Duran, Haute Roche, Chaussidère, Le Jagounet, Vauzelles, L'Ecureuil, Le Colombier, derrière Salle Henri Moins..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1°) ADOPTE le projet d'aménagement des voies communales ci-dessus désignées.
- 2°) AUTORISE Monsieur le Maire a lancer l'avis d'appel public à la concurrence et à procéder à la consultation des entreprises suivant la procédure adaptée (art 28 du code des marchés).

Le Maire,
Daniel CHEVALEYRE





Délibération :
DE_2023_057

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés: Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés: Fabienne JUILLARD

Absents: Thomas FRAISSE
Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Bail pylone téléphonie mobile Embort -

Dans le cadre de l'Accord New Deal, l'opérateur Orange a été choisi pour couvrir la zone d'Embort, considéré comme zone blanche pour la téléphonie mobile.

TDF a été missionné pour l'installation d'une antenne relais sur ce secteur. Après étude par ces derniers de plusieurs lieux d'implantations, le terrain communal cadastré AL114 conviendrait. Aussi, il est souhaitable d'établir un bail entre les deux parties avec un montant de loyer qui s'établirait de la manière suivante :

- un montant annuel fixe de 500 €.
- une partie variable forfaitaire de 2 000 € par opérateur installé sur ce pylon.

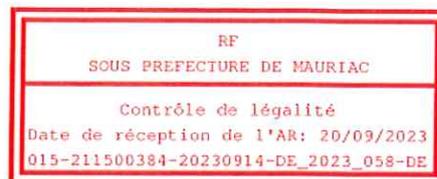
Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise son maire à signer le bail correspondant.

Le Maire,



Daniel CHEVALEYRE



Délibération :
DE_2023_058

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés : Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés : Fabienne JUILLARD

Absents : Thomas FRAISSE
Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Acquisition terrain à Marchal pour STEP -

Il est rappelé à l'assemblée la délibération DE_2023_012 concernant l'acquisition d'un terrain pour la réalisation d'un système d'assainissement collectif à Marchal. Les propriétaires ont été informées de la décision du conseil municipal, mais ces dernières souhaitent faire une dernière proposition de 3.00 € le m2.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte d'acquérir le terrain cadastré 115AB 142 de Mme GUITTARD Odile et Mme DUFFAU Françoise au prix de 3 € le m2 soit pour un montant total de 11 709.00 Euros.

- autorise son Maire à signer tout document nécessaire à cette affaire.

Le Maire,

Daniel CHEVALEYRE



Délibération :
DE_2023_059

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

Date de la convocation: 07/09/2023
L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13
Pour : 13
Contre : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Abstentions : 0

Représentés : Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés : Fabienne JUILLARD

Absents : Thomas FRAISSE

Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Emplois contractuels 2023 -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer des emplois, à savoir :

- adjoint technique à temps complet du 1er septembre 2023 au 22 septembre 2023 (service technique).
- adjoint technique à temps complet du 1er octobre au 31 décembre 2023 (service technique).
- adjoint technique à temps non complet 11h/35ème du 16 septembre 2023 au 04 juillet 2024 (montée des enfants de la maternelle à la cantine, garderie)

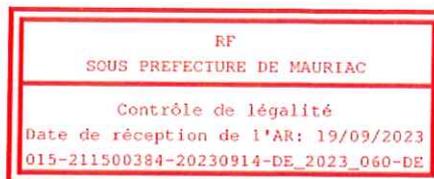
Ces agents seront rémunérés à l'indice brut 397, indice majoré 361 .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise son Maire à signer les contrats de travail correspondants.

Le Maire,



Daniel CHEVALEYRE



Délibération :
DE_2023_060

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants: 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés: Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés: Fabienne JUILLARD

Absents: Thomas FRAISSE

Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Locations logement communal 11 place de l'Eglise (1er étage) -

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande de location de la part de :

- M. FLAGEL Stéphane concernant le logement situé au 6 Place de l'Eglise 2ème étage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de donner en location à :

- **M. FLAGEL Stéphane** le logement au 11 Place de l'Eglise, 1er étage à compter du 1er Septembre 2023 moyennant un loyer mensuel de 250.00 € + 10.00 de charges.

— autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant.

Le Maire,
Daniel CHEVALEYRE





Délibération :
DE_2023_061

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Date de la convocation: 07/09/2023

Membres en exercice : 15
Présents : 12

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE,

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Gilles BLANQUET, Elodie BRUNNER, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Blandine LOPES, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE, Patrick WESPISSE

Représentés : Stéphanie GUILLOT par Bernard LACOUR

Excusés : Fabienne JUILLARD

Absents : Thomas FRAISSE
Patrick WESPISSE

Secrétaire de séance:

Objet: Mise à disposition d'un local de chasse. -

L'assemblée est informée de l'intérêt de prévoir une convention de mise à disposition d'un local à Perols pour l'Association de Chasse de la commune. Chacun a pu prendre connaissance de la proposition de convention.

Après différents échanges sur les compléments d'informations à apporter sur ce document (surface, état des lieux à prévoir) et le fait que la construction du bâtiment ne soit pas encore faite font qu'il n'est pas possible de signer un document de ce type.

Pour autant, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de donner un accord de principe pour la mise à disposition d'un local qui sera formalisé en son temps par une convention ou un bail.

Le Maire,



Daniel CHEVALEYRE